

LES GRAINS

LA FERMETURE DE SILOS ET LA REPRISSE DE LA FEDERAL GRAIN PAR LA MANITOBA POOL ELEVATORS—LA PROTECTION DES AGRICULTEURS

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice en sa qualité de ministre chargé de la Commission du blé. Étant donné la reprise par la Manitoba Pool Elevators du réseau d'élevateurs de la Federal Grain, et la fermeture d'élevateurs qui a été annoncée en conséquence, et qui met bien des agriculteurs dans une situation très difficile, le ministre peut-il nous dire si la Commission du blé fait enquête sur ces fermetures afin de protéger les agriculteurs en cause?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, on ne m'a pas signalé de fermetures précises. Normalement, bien sûr, c'est la société d'élevateurs intéressée qui prend sa décision après avoir examiné sa situation financière, et probablement en songeant à l'intérêt des agriculteurs.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me faut signaler aux députés qu'il ne reste que trois ou quatre minutes avant la fin de la période des questions, ou peut-être même moins. Je remarque que le député de Churchill a une question supplémentaire à poser, et je vais donc lui donner la parole, mais je lui demande d'être bref.

M. Simpson: Le ministre veut-il dire qu'on ne lui a pas présenté d'instances dans lesquelles on demandait que la Commission du blé fasse enquête sur les répercussions de ces fermetures?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'ai dit qu'on ne m'avait signalé aucun cas.

* * *

LA TÉLÉDIFFUSION

«SESAME STREET»—LA QUESTION DU CONTENU CANADIEN

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État. Vu que les postes de télévision annoncent en ce moment que l'émission Sesame Street ne sera pas diffusée cette année par la plupart des postes en cause parce qu'on a changé sa cote d'émission neutre à celle d'émission américaine, à l'égard du contenu canadien, compte tenu de la valeur éducative de cette émission le ministre serait-il prêt à considérer le rétablissement de cette émission à titre neutre pour ce qui est du contenu canadien?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Je vais étudier la question, monsieur le président.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE CENTRE DE STONEY CREEK

[Traduction]

M. Colin D. Gibson (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné la congestion excessive du centre de main-d'œuvre de Stoney

Creek qui se trouve dans un local loué et minable, pourrait-on construire bientôt un nouveau centre de main-d'œuvre dans cette localité?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il s'agit ici d'une instance.

* * *

LA SANTÉ

LA PÉNURIE D'OMNIPRATICIENS

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné les preuves irréfutables données récemment du grand besoin de médecins de famille, le ministre a-t-il conçu quelque projet en vue d'en augmenter le nombre?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je regrette, monsieur l'Orateur. Il y a eu du brouhaha et je n'ai pas très bien saisi la question de mon honorable confrère. Voudrait-il être assez bon de la poser à nouveau?

M. Rynard: A-t-il formé des projets en vue d'augmenter le nombre d'omnipraticiens étant donné que, de l'avis exprimé par la population, ils sont loin d'être assez nombreux à l'heure actuelle?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je nourris certains doutes quant à cette question, qui est d'ordre général et qu'on a posée à maintes reprises au cours des dernières semaines. Toutefois, si le ministre peut y répondre brièvement, je lui accorde dix secondes.

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, je demanderais au député de se reporter aux réponses très détaillées que je lui ai données au cours des dernières semaines et qui montraient qu'on avait accompli beaucoup.

M. Rynard: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, car là n'est pas la question. On a diffusé, il y a une semaine de jours, un communiqué qui n'avait rien à voir avec la situation de la main-d'œuvre.

* * *

LA CONSOMMATION

LA BROCHURE RELATIVE À LA TECHNIQUE DES PRIX DES SUPERMARCHÉS—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR L'ACCAPAREMENT DES PRODUITS

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. A-t-il pris connaissance de l'étude réalisée par un professeur de sociologie de l'Université Simon Fraser, qui révèle que les supermarchés sont les rois de la technique des prix trompeurs, et exercent souvent l'accaparement des produits, depuis la ferme jusqu'au magasin, au détriment du consommateur? Dans ce cas, envisagerait-il d'accorder une subvention de sorte que cette brochure puisse être distribuée dans tout le Canada?